

En parlant des démarches qu'il avoit faites avant son départ de Vienne, pour prévenir les troubles pressentis, M. le C. s'exprime de la sorte. „ Le premier avis que je donnai, & „ que je regrette encore n'avoir pas été adop- „ té, consistoit à supplier S. M. de me faire „ partir sur le champ pour Bruxelles, avec „ ordre de dire en son nom : *Qu'ayant re- „ gardé l'envoi des députés & la facilité „ avec laquelle s'étoit faite la concentra- „ tion des troupes, comme une marque de „ soumission & de confiance, S. M. vou- „ loit témoigner une égale confiance à la „ nation ; que le plan qu'elle s'étoit proposé „ pour les Pays-Bas, n'avoit d'autre but „ que le bien de ces provinces ; qu'on mé- „ connoissoit ses bonnes intentions à cet „ égard, & qu'on les croyoit incompati- „ bles avec la constitution ; qu'elle y re- „ nonçoit donc entièrement, & demandoit „ que ce fussent les Etats eux-mêmes „ qui lui suggérassent les moyens d'obtenir „ ce but, sans léser des droits & des pri- „ vileges qu'elle étoit bien éloignée de vou- „ loir enfreindre.* Nous aurions successive- „ ment tout obtenu par ce moyen ; mais S. M. „ me répondit : *Qu'il ne pouvoit plus en „ être question, puisqu'elle s'étoit déjà „ trop avancée envers les députés, & avoit „ entre autre exigé quelques points PRÉA- „ LABLES.* Ces préalables qui devinrent dans „ la suite un objet d'horreur & de dérision „ dans le pays, furent la première cause de „ tous nos malheurs. „